

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 11 (2017)

Artikel: La métamorphose héraldique et raciale du taureau de Bulle
Autor: Zwick, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048094>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La métamorphose héraldique et raciale du taureau de Bulle

Lors de la fusion de la commune de La Tour-de-Trême avec celle de Bulle, sa grande voisine quatre fois plus peuplée, la question de la sauvegarde de l'identité de chacune des parties s'est posée de manière particulièrement délicate et le choix de nouvelles armoiries s'en est ressenti. Bulle tenait à conserver son taureau héraldique et La Tour désirait laisser une trace dans la nouvelle entité administrative.



Le cahier des charges établi par le groupe de travail chargé de proposer de nouvelles armoiries contenait des données très précises :

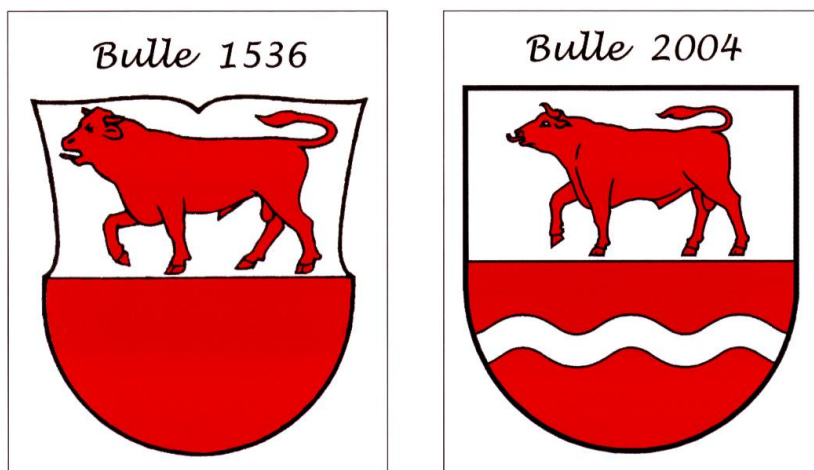
- la nouvelle commune issue de la fusion continuera de s'appeler « Bulle »
- le processus de fusion pouvant s'étendre à d'autres communes voisines, les nouvelles armoiries doivent pouvoir être adaptées facilement, tant sous l'angle de l'identification de la population que sous celui des frais qui en découlent
- le Conseil communal de Bulle demande que l'on respecte les règles héraldiques et que l'on évite le bricolage
- le Conseil communal de La Tour-de-Trême souhaite qu'un rappel de ses armoiries actuelles figure dans le nouvel emblème.

Il semblait que la solution résidait dans un ajustement des armoiries existantes de Bulle.

A l'origine, la ville arborait les armes de son seigneur, l'évêque et comte de Lausanne : de gueules au chef d'argent (rouge avec une pièce blanche au sommet). Un premier changement apparaît après la conquête du Pays de Vaud, lorsque Bulle devient un bailliage fribourgeois. Dans une contrée où l'élevage bovin joue déjà un rôle important, le rapprochement entre le toponyme Bulle et le mot patois bolè, signifiant « jeune taureau », suggère l'adoption d'armes parlantes et l'animal symbole de l'économie locale s'invite irrévérencieusement dans les armes épiscopales.

Comme pour les autres animaux, la représentation héraldique du taureau répond à certaines conventions. Il est représenté de profil, les quatre pattes bien séparées l'une de l'autre, marchant l'amble (allure dans laquelle un quadrupède

lève ensemble les deux pattes d'un même côté, alternativement avec celles du côté opposé), la queue dressée et recourbée sur son dos. L'apparence de celui de Bulle varie au cours du temps. En 1606, Martin Martini a dessiné les grandes armes de la Ville de Fribourg, encadrées par celles de tous les bailliages. Le taureau bullois y figure, la queue entre les jambes, comme il est convenu pour un bœuf. Au XVIII^e siècle, une plaque d'huissier le représente au naturel¹, avec une robe brune, la tête à demi tournée vers le spectateur, la queue battant les flancs. Au XIX^e siècle, l'enseigne de l'Hôtel de Ville arbore une redoutable bête rouge, en relief, la tête tournée vers l'arrière, sous un chef palé d'argent et de gueules, au centre d'une couronne de lauriers². En 1943, l'artiste Eugène Reichlen, chargé de redessiner l'armorial officiel du canton, choisit un animal massif, mais parfaitement en accord avec les canons héraldiques.



Dans les armoiries issues de la fusion, une fasce ondée d'argent, placée en abyme, symbolise la torrentueuse Trême qui ne sépare plus, mais réunit les deux anciens territoires, dans un même écu.

De plus, les mandants qui avaient demandé le respect des règles souhaitaient aussi que le taureau appartienne à la race actuellement dominante dans la région, la holstein. Très intéressant du point de vue de la production laitière, cet animal à la petite tête conique est totalement dépourvu de la majesté qui convient en héraldique. Le graphiste chargé de cette tâche s'en est sorti par un compromis acceptable.

Pierre Zwick

¹ MGB, n° inv. IG-2172.

² *Idem*, n° inv. IG-6063.